

La CGT remporte un combat contre la fermeture d'une filière métier dans un CFA des Côtes d'Armor.

Il y a plus d'un an, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Côtes d'Armor (CMA 22) avait décidé la fermeture de la filière Menuiserie, en arguant que les ateliers nécessitaient des travaux importants.

Sans aucune concertation avec les équipes, ni même la moindre consultation, nos dirigeants envisageaient le transfert de la filière vers le Centre de Formation des Apprentis du Bâtiment (CFAB), géré par CCCA-BTP (Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics), association loi 1901.

Toute la section SNCA-CGT des Côtes d'Armor s'est mobilisée pour combattre ce projet, qui pénalisait plus de 120 jeunes du département du CAP au BP dans cette filière. Pour nos apprentis menuisiers, aucune structure pour les accueillir, pas de locaux acceptables disponibles (atelier avec matériels, salle de cours et informatique...)

L'argument financier n'était même pas recevable puisque la fermeture de la filière aurait engendré un manque à gagner pour la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'environ 800 000 € (coût OPCO /apprenti) et engendré la suppression de plus de 8 emplois équivalent temps plein !

Pendant 1 an, les représentants du SNCA-CGT ont subi de multiples pressions par des organisations professionnelles du BTP, sans jamais se laisser impressionner, remettant le dossier sur la table à chaque occasion.

Aujourd'hui, les choses sont claires.

Le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Côtes d'Armor (CMA 22) a informé par mail adressé à l'ensemble du personnel, la fin de toutes négociations pour le transfert de la filière menuiserie au profit du CFA du BTP.

Le SNCA-CGT se réjouit de cette décision qui va permettre de relancer la filière et d'envisager l'avenir avec plus de sérénité.

Merci aux équipes pour leur soutien et leur détermination.

Le combat continue, ailleurs, dès demain !

Restons mobilisés !